

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION**

**BURKINA FASO
Unité-Progrès-Justice**

SECRETARIAT GENERAL

**DIRECTION GENERALE DU CONSEIL
A L'ORIENTATION UNIVERSITAIRE
ET DES BOURSES**

Ouagadougou, le **29 OCT 2024**

ESMT- DAKAR CYCLE MASTER LISTE PRINCIPALE

**Sous réserve d'un contrôle approfondi,
les candidats dont les noms suivent, sont
attributaires de la bourse nationale pour
des études de Master à l'Ecole Supérieure
Multinationale de Télécommunications
(ESMT) Dakar au titre de l'année
académique 2024-2025**

ESMT ANTENNE BURKINA

N°	INE	Nom	prénom (s)	Date de naissance	Sexe	Etablissement d'origine	Filière d'études	Diplôme	Moy. S1	Moy. S2	Moy. S3	Moy. S4	Moy. S5	Moy. S6	Moy. Gle	Filière envisagée	Etablissement d'accueil	Décision CNBES du 14/10/2024
1.	N0242320202	OUEDRAOGO	Sidmanegré Kayouliou Josée Manuella	03/12/2001	F	ESMT Antenne Ouaga	Ingénierie des Systèmes d'Information	Licence	15,67	15,67	16,20	16,20	14,02	15,36	15,52	Ingénierie des Systèmes d'Information (ISI)	ESMT Dakar	Oui si inscrit(e) en Master 1 en Ingénierie des Systèmes d'Information au titre de l'année académique 2024-2025
2.	N02968420202	ZOUNGRANA	Assomption Flora	15/08/1998	F	ESMT Antenne Ouaga	Réseaux et Services	Licence	14,22	14,22	13,67	13,67	11,81	13,59	13,53	Sécurité des Systèmes d'Information	ESMT Dakar	Oui si inscrit(e) en Master 1 en Sécurité des Systèmes d'Information au titre de l'année académique 2024-2025

AUTRES ECOLES/UNIVERSITES

N°	INE	Nom	prénom (s)	Date de naissance	Sexe	Etablissement d'origine	Filière d'études	Diplôme	Moy. S1	Moy. S2	Moy. S3	Moy. S4	Moy. S5	Moy. S6	Moy. Gle	Filière envisagée	Etablissement d'accueil	Décision CNBES du 14/10/2024
3.	N02233320201	KABORE	Tigwinda Timothée	15/05/1999	M	Ecole Supérieure Polytechnique Excellente (ESUPEX)	Réseaux Informatiques et Télécommunications (RIT)	Licence	13,89	13,23	16,08	15,4	17,06	16,93	15,43	Sécurité des Systèmes d'Information s(SI)	ESMT Dakar	Oui si inscrit(e) en Master 1 en Sécurité des Systèmes d'Information au titre de l'année académique 2024-2025

Arrêté la présente liste à trois (03) noms.

NB :

- l'attribution des bourses s'est faite sur la base des filières prioritaires et sur la base des moyennes de tous les semestres du cycle licence (S1, S2, S3, S4, S5, S6) ;
- l'attribution de la bourse pour des études dans une filière choisie est définitive, tout changement de filière entraîne systématiquement la déchéance de la bourse ;
- la bourse nationale n'est pas cumulable à une autre bourse .

P/le Ministre, Président de la CNBES

MES P/O le Conseiller Technique



[Signature]
Pr Jean Célestin KY

Chevalier de l'Ordre de l'Etaton
Chevalier de l'Ordre du Mérite